



SYNDICAT MIXTE DES RÉSEAUX  
D'ÉNERGIE CALORIFIQUE

**Chauffer durable et solidaire**



# La délégation de service public

.....

# 2018

COMPTES RENDUS  
D'ACTIVITÉ SIMPLIFIÉS



# 2018

## Le taux d'énergie renouvelable du réseau en augmentation

Ce compte rendu présente le bilan d'activité de la délégation de service public de production et distribution de chaleur du SMIREC.

En 2018, le SMIREC a confirmé ses engagements visant à assurer la fourniture d'une énergie comportant **plus de 50% d'énergies renouvelables** (ENR) et à étendre les réseaux pour permettre à un plus grand nombre d'habitants et d'usagers du territoire de bénéficier de cette énergie propre.

Après une année 2017 consacrée à la mise en service de la nouvelle chaufferie biomasse de Saint-Denis (26.5 MW), son fonctionnement est désormais opérationnel et permet, avec la chaufferie bois de Stains (16MW) mise en service en 2011, d'augmenter le taux d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à 53.5% sur l'ensemble du réseau. Le taux d'énergie renouvelable du réseau étant supérieur à 50% permet aux abonnés de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5% sur leur facture de chauffage urbain et de la stabilité du prix de la ressource bois par rapport aux énergies fossiles. Le réseau poursuit ses développements en permettant à de nouveaux habitants et usagers de profiter de l'énergie verte et peu polluante du réseau de chaleur.

Didier Paillard, président du Smirec



### Caractéristiques du réseau

**190 °C**  
Température maximale de service

**47 000**  
équivalents logements

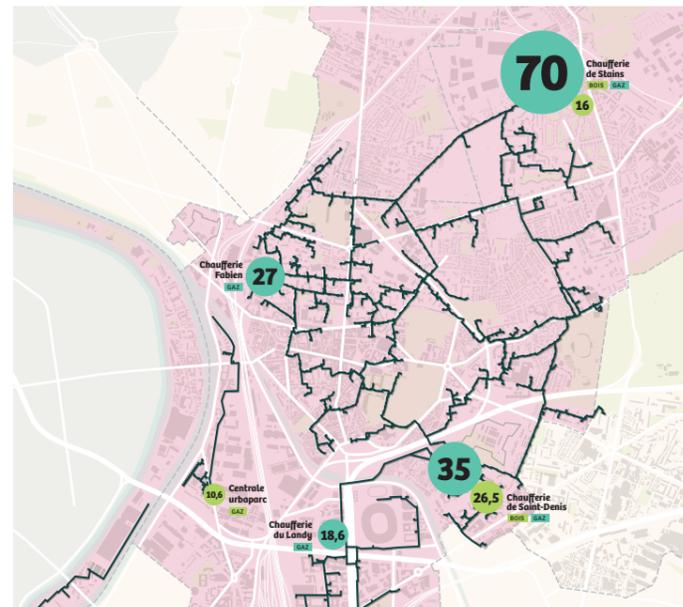
**68,9 KM**  
de longueur du réseau

**495**  
SOUS-STATIONS

**Fluide caloporteur :**  
eau surchauffée et eau chaude

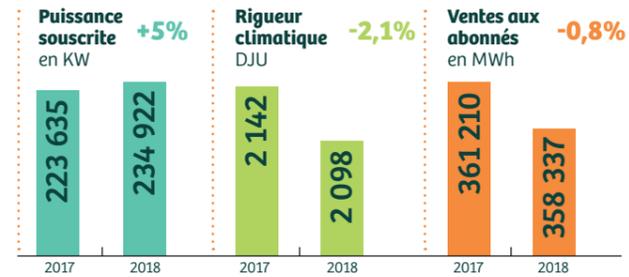


### Les sites de production du réseau



**12** PUISSANCE EN MW  
■ CHAUFFERIE BOIS  
■ CHAUFFERIE GAZ

### Evolution des puissances souscrites et des ventes de chaleur



La rigueur climatique (mesurée en Degrés-Jours Unifiés) correspond à l'écart entre la température extérieure moyenne journalière et la température de référence de 18°C. Par exemple, si la température moyenne enregistrée le 10 février est de 6°C, la rigueur climatique de cette journée sera de 12 DJU. La somme des DJU sur toute la période de chauffage permet d'évaluer si l'hiver a été froid (rigueur élevée) ou non. En 2018, La rigueur climatique a diminué de 2,1%.

L'augmentation de la puissance souscrite (+5 %) correspond aux contrats souscrits par de nouveaux abonnés en 2018.

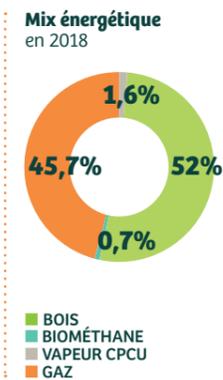
Au global, les ventes de chaleur aux abonnés sont en légère baisse malgré la fourniture de chaleur à de nouveaux abonnés, l'année 2018 étant moins froide que 2017.

### Mix énergétique

Le réseau est alimenté par différentes sources d'énergie. Le mix énergétique permet de représenter la part de chacune d'elles dans la production de la chaleur et notamment la part du bois (énergie renouvelable).

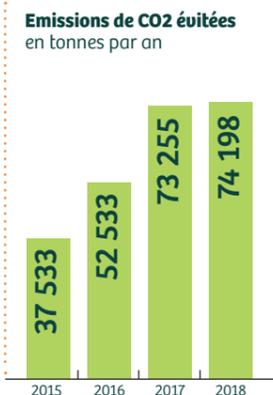
Ainsi, les chaudières biomasse de Stains (mise en service en 2011) et Saint-Denis (mise en service en septembre 2016) fournissent 54% de l'énergie consommée pour la production de chaleur et sa livraison dans les immeubles.

Avec le biogaz (énergie verte produite à partir de la fermentation de matières organiques), et la vapeur CPCU (origine : ordures ménagères), la part d'énergies renouvelables du réseau est supérieure de 53,5 %.



### Environnement

Les émissions de CO2 des centrales utilisant du gaz sont en légère baisse par rapport à 2017 en raison du fonctionnement, tout au long de l'année, de la nouvelle chaufferie du Fort de l'Est. Grâce aux chaudières biomasse, ce sont 74 198 tonnes de CO2 qui ne sont pas émises dans l'atmosphère par rapport à un chauffage 100% gaz (c'est l'équivalent de la circulation de 22 283 voitures par an). Suit une amélioration de près de 100% par rapport à 2015.



### Travaux de développement et de modernisation

En 2018, de nombreux travaux d'extension et de raccordements de nouveaux programmes ont été réalisés ou ont fait l'objet de signatures de contrats par le délégataire représentant +11 287 kW de puissance souscrite : ZAC Montjoie, DECLIC à Saint-Denis ; L'Arche en Ile EGF-Ile-Saint-Denis ; Maison de la recherche Uni Paris 8 ; Technicentre SNCF du Landy ; Hôtel de ville à Stains ; Ecole élémentaire Joliot Curie-Stains ; Groupe scolaire Guillaume Apollinaire à Stains.



Raccordement de la mairie de Stains et de deux écoles



Raccordement du Technicentre SNCF

Les travaux concernent aussi l'entretien et la modernisation des installations : les sous-stations d'échange dans les immeubles, remplacement de tronçons du réseau, et centrales de production.



Remplacement d'un tronçon de réseau



Rénovation de sous-station

Les dépenses d'entretien représentent environ 1 200 000 € en 2018, dont 60% sont consacrées à la rénovation des sous-stations et des réseaux de distribution.



Travaux d'entretien dans les centrales de production



## Dépenses et recettes

### DÉPENSES

Energie consommée  
**14 429 544 €**

Exploitation et travaux d'entretien  
**4 707 214 €**

Autres charges  
**5 525 685 €**

### RECETTES

Recettes du R1  
**14 589 280 €**

Recettes du R2  
**11 630 967 €**

Les dépenses du réseau sont principalement constituées par les achats de combustibles nécessaires à la production (gaz, bois...), les travaux d'exploitation et d'entretien du réseau et les autres charges (notamment les amortissements des nouveaux équipements de production). Les recettes du réseau de chaleur proviennent de la facturation de la chaleur aux abonnés ; celle-ci se décompose en 2 parties :

- le R1 est la part variable de la facture, qui dépend de l'énergie consommée par le bâtiment (facturée en €/MWh)
- le R2 est la part fixe, qui correspond à l'abonnement et couvre les frais de maintenance des installations dépend de la puissance souscrite (€/kW).



## Le prix moyen de la chaleur

La baisse exceptionnelle du prix du gaz (et donc du terme tarifaire R1) en 2016 puis sa remontée en 2017 et 2018 explique la hausse constatée du prix moyen de la chaleur pendant ces deux années par rapport à 2016.

Le prix moyen de la chaleur 2018 est en hausse par rapport à 2017 en raison de l'augmentation du prix de gaz (notamment de la TICGN) répercuté sur le tarif unitaire R1 et les baisses des ventes de chaleur dues à une saison plus chaude.

Grâce à un mix énergétique constitué de façon majoritaire par des énergies renouvelables dont le coût est stable et peu élevé, les abonnés du réseau de chaleur subissent moins l'augmentation du prix du gaz.

